

## La Lettre Actu'

### L'actualité essentielle de Saint Ouen du Breuil


#### Trois mois d'action au service de la commune


Depuis son installation, l'équipe municipale s'est attachée à améliorer les conditions de travail des agents et le cadre de vie des habitants. Un état des lieux des besoins en matériel des services techniques a été réalisé, tandis que plusieurs aménagements ont été menés en mairie : traitement acoustique de la salle du conseil, installation d'un équipement de visioconférence et création d'un espace de pause convivial pour les agents.

Parallèlement, plusieurs projets structurants ont été engagés, avec une réflexion sur l'aménagement du nouveau cimetière et l'entretien du village. Des réalisations concrètes ont également vu le jour, comme l'installation d'un filet pare-ballons au stade et la réfection du logement communal.


Enfin, les travaux de réfection de l'impasse Croix de Maltot et de la rue du Breuil ont été lancés. La municipalité s'est également mobilisée aux côtés des acteurs associatifs en coorganisant les 50 ans du Comité des fêtes et en soutenant l'organisation de la Fête de la musique. Autant d'actions qui témoignent de la volonté de l'équipe municipale d'agir rapidement et concrètement pour la commune.


#### Les actualités

 **Projet Aquind** prévoit une interconnexion électrique entre la France et le Royaume-Uni via une liaison électrique sous-marine et souterraine entre Portsmouth et le poste de conversion prévu à Varneville-Bretteville (rond-point Tôtes/Bertrimont) qui traverserait 18 communes seinomarines. Deux associations d'élus et d'habitants se mobilisent contre ce projet en lien avec les riverains anglais. Le préfet a refusé, en octobre dernier, que Aquind utilise le domaine maritime et du littoral, mais un recours a été porté par Aquind. Le dossier n'est pas clos et la vigilance doit être de mise. La commune est membre de l'association « la voix des élus » afin de pouvoir être informée du projet.

 **La commune rejoint le dispositif « Tope là ! »** en proposant désormais aux jeunes de participer au dispositif « Tope là ! », mis en place par le département. Ce programme permet d'obtenir une aide financière de 400 € en échange de 40 heures d'engagement au sein de la commune. Cette aide peut notamment contribuer au financement du permis de conduire, d'une formation ou d'un projet personnel.

Les jeunes intéressés sont invités à se faire connaître auprès de la mairie afin de découvrir les missions proposées et les modalités de participation.

 **La mission locale Caux-Seine Austreberthe** développe un nouveau dispositif dédié à l'orientation professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans en les accompagnant dans la construction de leur projet professionnel ou leur faisant découvrir les opportunités du territoire. N'hésitez à venir vous faire connaître en mairie si ce service vous intéresse.

 **Les travaux** de l'école avancent bien après un contre temps lié à la pose imprévue d'une poutre en béton sur la façade. Ces travaux d'isolation nous ont conduit à engager une réfection incontournable du logement communal qui n'avait pas été rénové depuis 30 ans.

🇫🇷 **Mr Thierry Petit a fait valoir ses droits à la retraite**, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027.  
Le poste d'agent technique de la commune sera vacant. Si vous avez le profil et les compétences attendus, n'hésitez pas à postuler. L'offre d'emploi sera à consulter sur le site internet de la mairie.

## 🌱 Les Infos pratiques

### ❤️ **Le défibrillateur est défaillant.**

Le capot du défibrillateur est hors d'usage. Suite à de nombreux appels, relances, la société Schiller interviendra le 17 juillet. Nous continuons à leur faire pression pour qu'ils interviennent plus tôt. Avec nos excuses pour cet inconvénient indépendant de notre volonté.

### 🌿 **Arrêté de sécheresse : soyons vigilants**

Face aux conditions météorologiques et à la baisse des ressources en eau, un arrêté préfectoral de restriction des usages de l'eau est actuellement en vigueur. Chacun est invité à adopter les bons gestes pour préserver cette ressource précieuse : limiter l'arrosage, éviter le lavage des véhicules et réduire les consommations non essentielles.

Retrouvez le détail des mesures applicables sur le site de la préfecture et de la Commune.

### 🧹 **Nettoyage des routes et trottoirs**

La société Halbourg, procédera au nettoyage des routes et trottoirs à travers la commune le 21 juillet, matin.

Attention à enlever les voitures des trottoirs y compris dans la résidence Albert Malet.

### 💡 **Eclairage public**

Les lampadaires publics sont maintenant réglés selon la luminosité. Ils ne s'allument plus ni ne s'éteignent plus selon des horaires fixes.

N'hésitez pas à nous faire part de tout dysfonctionnement

### 📁 **Préparons la rentrée**

Les inscriptions au transport scolaire (via le Pass scolaire Nomad 2026 – [nomad.normandie.fr](http://nomad.normandie.fr)), ainsi qu'à la garderie et à la cantine de l'école sont désormais ouvertes pour la prochaine rentrée scolaire. Pour que vos enfants puissent profiter de ces services dès le premier jour d'école, pensez à effectuer vos démarches dès maintenant.

N'attendez pas la dernière minute : anticipez la rentrée en toute sérénité.

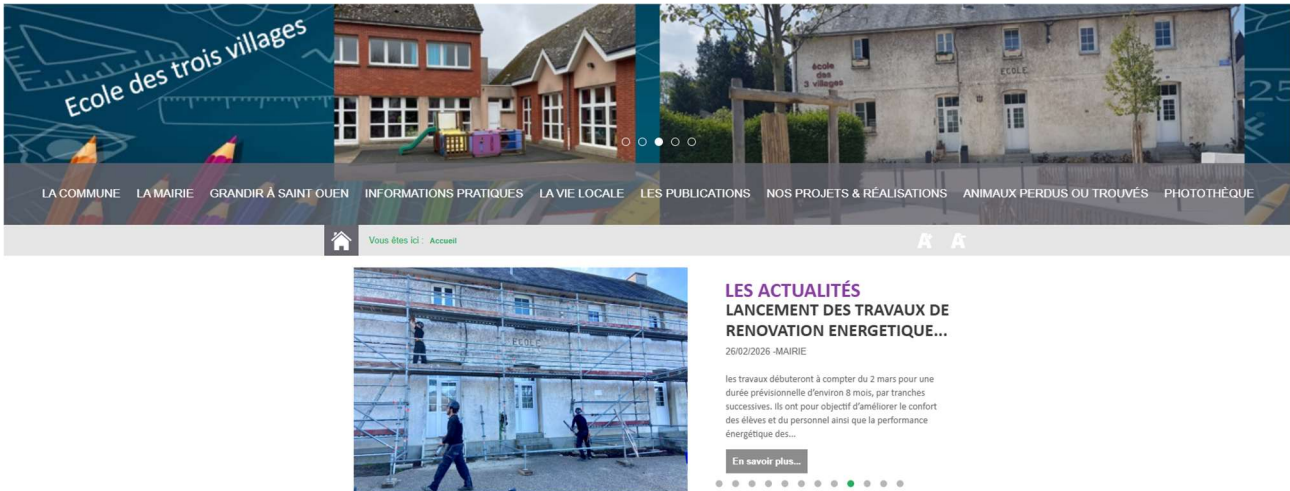
### 😊 **Un cadre de vie serein**

On se rappelle que pour le bien-vivre de tous, merci de veiller à respecter la tranquillité de vos voisins, notamment lors de moments festifs, en limitant le bruit, particulièrement en soirée et la nuit (22h-7h).



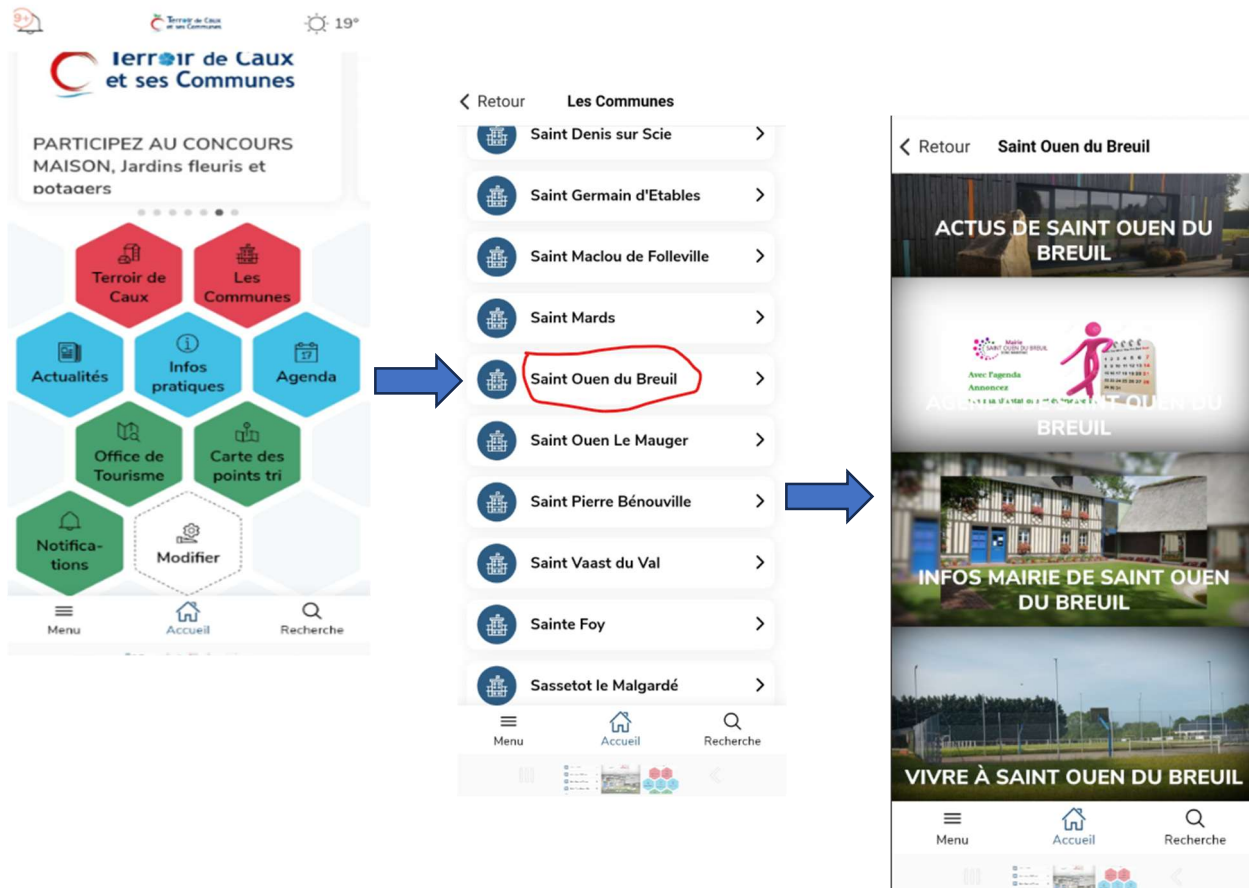
**i** Où retrouvez les actualités de la commune ?

→ Sur le site internet [www.mairie-saint-ouen-du-breuil.fr](http://www.mairie-saint-ouen-du-breuil.fr)



→ Sur l'application mobile « Néocity Terroir de Caux »

A télécharger sur Google Play (Android) ou App store (Apple)



## À retenir

- 4 juillet : passage du jury pour le concours des jardins fleuris

- 1<sup>er</sup> et 2 août : fête de la Saint Laurent organisée, autour du stade, par le comité des fêtes Avec fête foraine, escape game, danse en ligne, une exposition de Saint Ouen dans le temps Repas champêtre et feu d'artifice le samedi soir, foire à tout et « brouettes à savon » le dimanche. Inscription auprès du comité des fêtes 06.65.61.56.77  
Village des associations où vous pourrez aller à la rencontre des différentes associations du village et pratiquer.

Christine Le Gall sera présente pour présenter ses deux livres « La blonde aux blés d'or » et « Dans les bras de la Seine » et les dédicacer. Ils seront disponibles à la vente.

- Du 17 juillet au 14 août : « Vos vendredis dans des lieux » à découvrir par Terroir de Caux Concerts apéro, spectacle, exposition, soirée contée

Programmation ici

Informations au 02.35.34.13.26



- Collecte de sang à l'Etablissement Français du Sang de Bois Guillaume

*Partagez votre pouvoir, donnez votre sang!* une action simple qui permet de sauver des vies.

**On se retrouve à la rentrée pour de nouvelles infos !**

**Bel été et prenez soin de vous** 

**La Maire,  
Karine Espinasse**



  **Pensez à nous partager vos idées, la boîte à idées vous attend à la mairie**  